Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213501034-20260225-20260203-DE

République Française Ille-et-Vilaine Arrondissement FOUGERES -VITRÉ	DELIBERATIONS de la commune d'**EANCÉ** – 35640 Séance du 25/02/2026
Nombre de membres Afférents au Conseil Municipal : 11 En exercice : 11	L'an 2026, le vingt-cinq février à 20h15, le Conseil Municipal de la commune d'ÉANCÉ s'est réuni sous la présidence de Monsieur SOULAS Raymond, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis et affichés à la porte de la Mairie 18/02/2026.
	Présents : Raymond SOULAS ; Gisèle GESLIN, Marie ALONSO, Cédric VALAIS ; Céline ROUSSEL, Florent BONDU ; Thérèse MONNET ; Patricia BOUCAULT, Alexis JOLY, Daniel NOURY. Excusé(es) : Mickaël YOU Absent(es) : Secrétaire de la séance : Thérèse MONNET

2026-02-03 : Devis travaux modificatifs contre les remontées capillaires et pour l'isolation des logements 5b et 5t Contour René Gisteau.

A cause d'une forte humidité dans les murs des futurs logements, des travaux contre les remontés capillaires sont à faire. Ces travaux entraînent une modification de l'isolation.
Devis CBH (remontées capillaires : travaux hors marché) : 5 233.40€ HT.
Devis MAB (travaux isolation : avenant au marché) : 2 068.47€ HT (logement 1) + 1 690.84€ HT (logement 2)

Le conseil à l'unanimité valide les travaux modificatifs contre les remontés capillaires et la modification de l'isolation que cela induit.

Ainsi le conseil valide le devis de la société CBH d'un montant de 5 233.40€ HT et les devis de la société MAB d'un montant de 2 068.47€ HT pour le logement 1 et de 1 690.84€ HT pour le logement 2.

Autorise Monsieur le Maire à signer les devis et à passer les écritures comptables.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire,
Raymond SOULAS

Le secrétaire de séance,
Thérèse MONNET

MAIRIE D'EANCE 35640 ILLE ET VILAINE